

SELARL ACTHEMIS

Titulaire d'un office d'Huissier de Justice
J. LOPEZ - R. BARRY - L. PLANTIER - G. TESSANDORI - V. ROUTIS
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

Siège Social

29, Chemin de Séverin
BP69 - 13632 ARLES
Tél. : 04.90.93.40.95
Fax : 04.90.93.82.66

Bureau annexe

638 AV de la libération
Parc des Baumes BP 58
13160 Chateaurenard
Tél. : 04.90.94.11.65
Fax : 04.90.94.41.28

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

EXPEDITION CONFORME

acthemis.huissiers@orange.fr

Paiement sécurisé

Bureau ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h30
(vendredi 17h)

Conformément à la loi Informatique et Libertés vous disposez d'un droit
d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.
Pour exercer ce droit, veuillez vous adresser aux personnes habilitées.

972

SELARL au capital de 75100€
RCS ARLES 524 488 855

TVA N° FR89524488855

SELARL ACTHEMIS

Titulaire d'un office d'Huissier de Justice
J. LOPEZ - R. BARRY - L. PLANTIER - G. TESSANDORI - V. ROUTIS
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

Siège Social

29, Chemin de Séverin
BP69 - 13632 ARLES
Tél. : 04.90.93.40.95
Fax : 04.90.93.82.66

Bureau annexe

638 Av de la libération
Parc des Baumes BP 58
13160 Chateaurenard
Tél. : 04.90.94.11.65
Fax : 04.90.94.41.28

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF ET LE SIX FEVRIER

A LA DEMANDE DE :

BANQUE POPULAIRE DU SUD Société Anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, Inscrite au RCS de PERPIGNAN sous le n° B 554 200 808 dont le siège social est sis 38, Boulevard Georges Clémenceau 66966 PERPIGNAN CEDEX 09, prise en la personne de son représentant légal en exercice demeurant et domicilié en cette qualité audit siège.

Pour laquelle domicile est élu au cabinet de la SELARL VOLFIN ASSOCIES – ARLES, prise en la prsonne de Maître Jean-Pierre VOLFIN, Avocat au Barreau de TARASCON (13150), 8, Place du Forum 13200 ARLES.

EN VERTU

De la copie exécutoire d'un acte contenant prêt reçu aux minutes de Maître MONTBARDON, Notaire à VALENCE (26) en date du 16 janvier 2012.

Conformément aux dispositions des articles R322-1 et suivants du CPCE,

Suite au commandement au commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 24 janvier 2019 à Monsieur HATT Fabrice, domicilié 4, rue Sainte Maxence 34300 AGDE, par acte de Maître CHASTEL, Huissier de Justice Associé, 17, rue Chaban Delmas 34300 AGDE, concernant un bâtiment à usage de bureaux sis 6, rue Ampère, Le Bois de Leuze 13310 SAINT MARTIN DE CRAU, figurant au cadastre de ladite commune sous la référence : section BP n° 14 lieu-dit Bois de Leuze, pour une contenance de 13a 28 ca.

Je soussigné, Maître Guillaume TESSANDORI, Huissier de Justice Associé, membre de la SELARL ACTHEMIS, Titulaire d'un office d'huissiers de justice, dont le siège social est 29, Chemin de Séverin à 13200 ARLES, y domicilié,

Certifie m'être transporté ce jour à l'adresse sus-indiquée à savoir :
6, rue Ampère, Zone Industrielle du Bois de Leuze 13310 SAINT MARTIN DE CRAU.

Là étant, je rencontre Monsieur VALINEJAD Romain, Employé de la Société MAX, Société par Actions Simplifiées dont le siège social est situé rue Arago 31250 REVEL, fils du Gérant, A.D., auquel je décline mes nom et qualité, ainsi que l'objet de ma mission.

Monsieur Romain VALINEJAD m'autorise à pénétrer dans les lieux accompagné de l'Expert chargé d'établir le certificat Loi Carrez et les différents diagnostics techniques obligatoires, et à procéder à toutes constatations utiles.

Au niveau du n°6, rue Ampère, l'accès au terrain se fait par un portail métallique coulissant. (cf clichés photographiques 1.2)

Ce terrain est clôturé :

Côté gauche : clôture métallique,

Côté droit : mur de clôture, mur de façade pour à nouveau, mur de clôture.

Au fond du terrain se trouve un bâtiment composé de plusieurs ALGECO reliés les uns aux autres.

Sur le devant se trouve une terrasse carrelée avec une entrée de type verrière.

(cf clichés photographiques 3.4.5.6.7)

Au niveau de la verrière, une porte en aluminium donne sur une grande entrée.

Entrée

Sol : parquet flottant,
Murs : peinture,
Faux-plafond en lambris métalliques.
Eclairage néons.
Une fenêtre double coulissants avec volet roulant.

(cf clichés photographiques 8)

Bureau N°1 (situé à l'Ouest)

On y accède après avoir franchi une porte post-formée.

Sol : parquet flottant,
Murs : peinture,
Faux-plafond en lambris métalliques,

Deux fenêtres à double coulissants (l'une au Sud et l'autre au Nord).

Bureau N°2 (situé côté Sud)

Sol : parquet flottant,
Murs : peinture,
Faux-plafond en lambris métalliques,

Une fenêtre double coulissants située côté Sud.

Bureau N°3 (situé côté Est)

On y accède après avoir franchi une porte post-formée.

Sol : parquet flottant,
Murs : peinture,
Faux-plafond en lambris métalliques,

Une fenêtre à double coulissants situé à l'Est.

Bureau N°4 (situé dans le prolongement du précédent)

On y accède après avoir franchi une porte post-formée.

Sol : parquet flottant,
Murs : peinture,
Faux-plafond en lambris métalliques,

Une fenêtre à double coulissants située à l'Est.

(cf cliché photographique 9)

Bureau N°5 (situé côté Nord)

On y accède après avoir franchi une porte post-formée.

Sol : parquet flottant,
Murs : peinture,
Faux-plafond en lambris métalliques,
Eclairage au néon,

Une fenêtre à double coulissants situé au Nord.

Présence d'un coin cuisine.

(cf cliché photographique 10)

WC indépendant (mitoyen avec bureau n°5)

On y accède après avoir franchi une porte post-formée,

Sol : carrelage,
Murs : en partie faïencés,
Plafond : peinture,

Deux fenestrons basculants.

(cf cliché photographique 11)

CONFRONTS :

- Au Nord : parcelle référencée BP N° 11
- Au Sud : parcelle référencée BP N° 16
- A l'Est : parcelle référencée BP N° 90
- A l'Ouest : la rue Ampère.

Monsieur VALINEJAD me remet spontanément un bail commercial établi entre triple exemplaire, entre le propriétaire des lieux et la Société MAX, et signé à SAINT MARTIN DE CRAU le 1^{er} février 2005, pour un montant de loyer mensuel de 200 € TTC.

J'annexe au présent 11 clichés photographiques pris par mes soins.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès verbal de constat pour servir et valoir ce que droit.

Coût : quatre cent soixante-neuf euros 22 centimes



COÛT

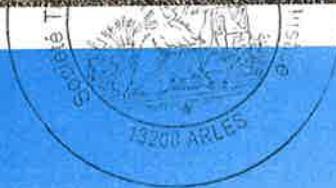
Emoluments	220.94
S.C.T.	7.67
Maj.horaire 75 x 2	150.00
<hr/>	
TOTAL H.T.....	378.61
TVA 20 %	75.72
Taxe forfaitaire	14.89
<hr/>	
TOTAL T.T.C	469.22







5



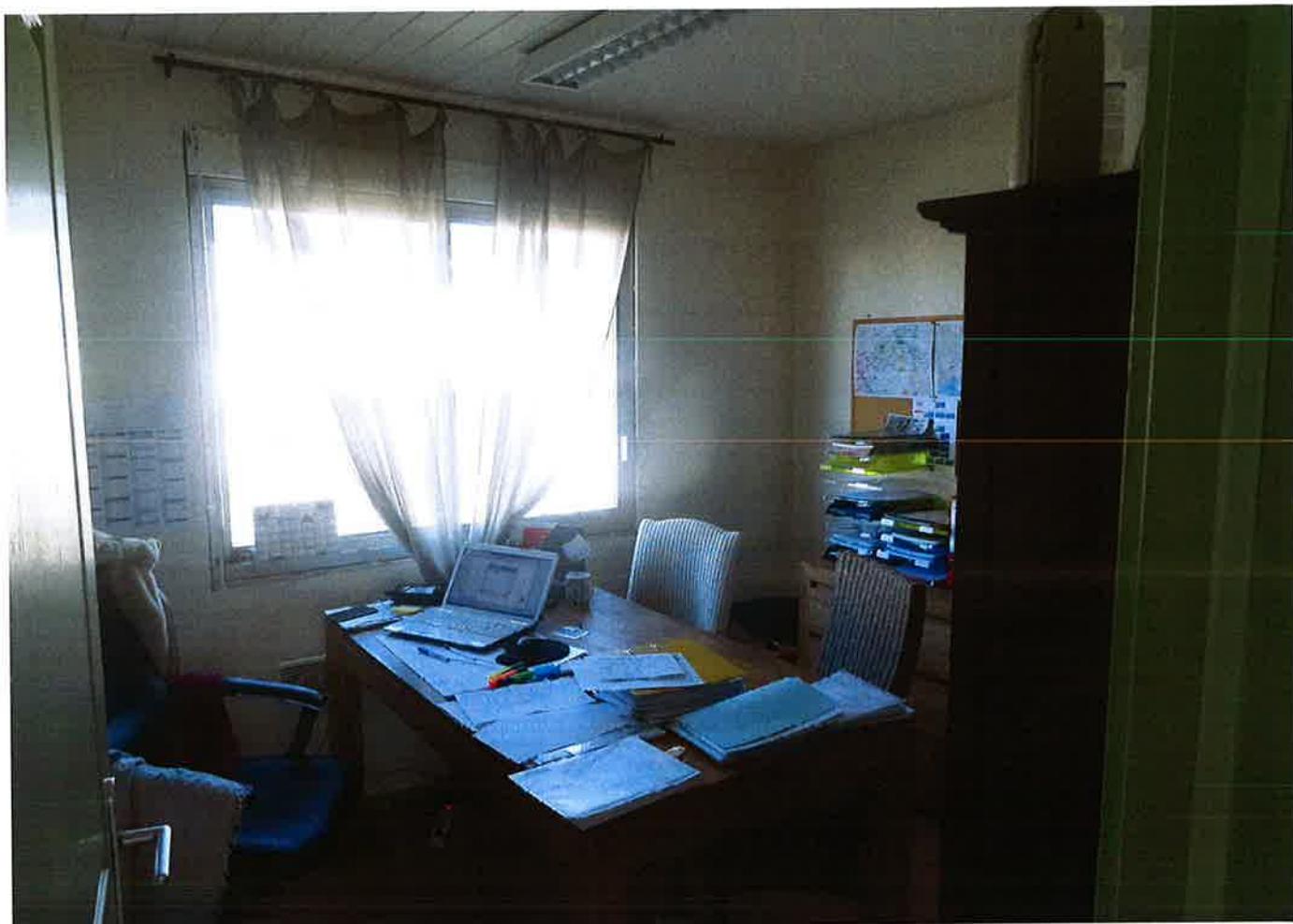
6





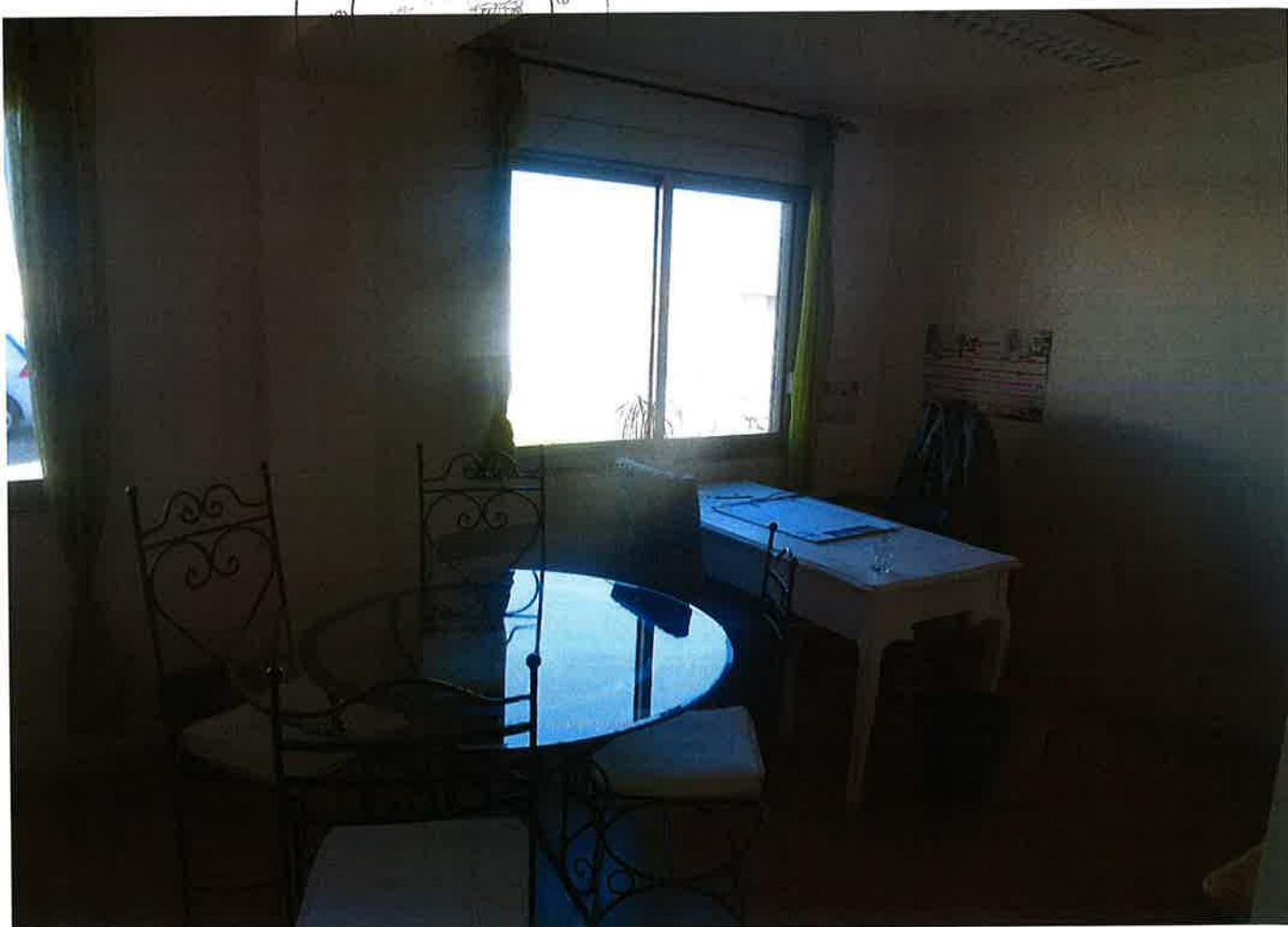
7
8

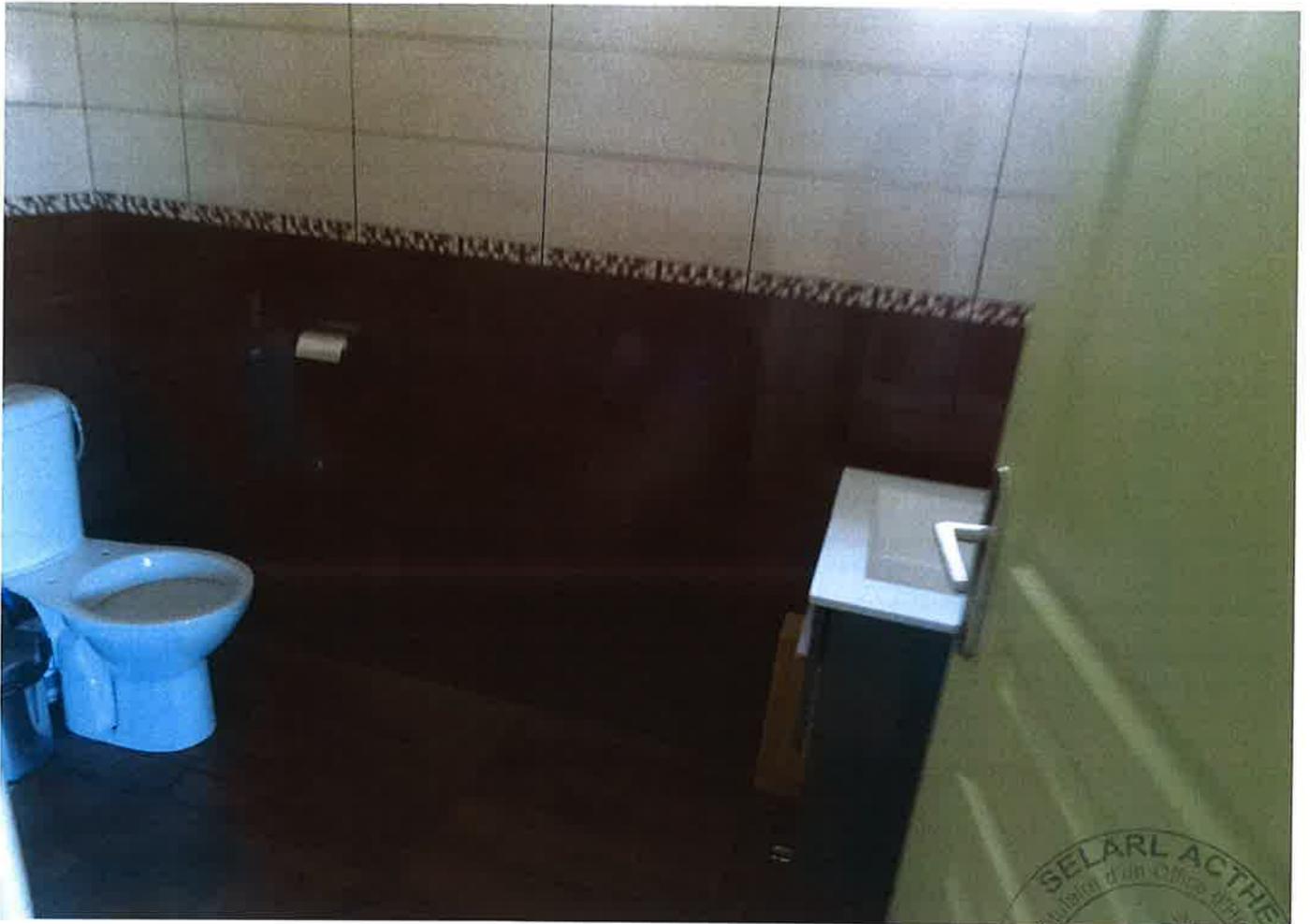




9

10





11



